



Adjointe à la coéducation et à la
petite enfance
Sophie Matharan
01 34 46 72 15
s.matharan@ville-courdimanche.fr



Référente du secteur scolaire
André Parrain
Émilie Evrard
01 34 46 72 15
e.evrard@ville-courdimanche.fr



Responsable du CLAE du groupe
scolaire André Parrain
Angéline Leschave
01 34 66 75 40

Activités périscolaires : mode d'emploi du CLAE*

André Parrain

2020 - 2021

VILLE DE
COURDIMANCHE 

*Centre de loisirs associé à l'école

Édito



C'est dans un contexte de crise sanitaire inédite que nos équipes ont préparé cette rentrée 2020. Malgré des règles sanitaires strictes pour garantir la santé des enfants, nous avons souhaité maintenir un programme d'activités pour offrir les meilleures conditions de réussite pour bien grandir et bien apprendre. Les activités en extérieur seront donc prioritaires autant que faire se peut. Les trois axes forts développés (apprendre la confiance, apprendre en jouant et apprendre l'éco-citoyenneté), inscrits dans notre PEDT (Projet Educatif de Territoire), permettent de favoriser le bien-être des enfants. Chaque année, nous travaillons à proposer de nouvelles activités, nous souhaitons mettre en avant la méditation, une pratique relaxante qui développe la mémoire, l'attention et participe à la gestion du stress. Les activités manuelles, la cuisine, le théâtre, la chorale ou encore les échecs seront toujours à l'honneur pour donner la possibilité à nos enfants d'explorer tous les champs des possibles.

Elvira Jaouën
Maire de Courdimanche

Sophie Matharan
Adjointe à la coéducation et à la petite enfance

AU PROGRAMME

	Lundi	Mardi	Judi	Vendredi
ÉLÉMENTAIRES	THÉÂTRE	LUDOTHÈQUE	GRAINE DE GÉNIE	LIVRE
	ARTS	DANSE	CUISINE	MAGIE
		SOPHROLOGIE	CIRQUE	
MATERNELLES	LIVRE	GRAINE DE GÉNIE	CUISINE	ÉVEIL MUSICAL
		LUDOTHÈQUE		
		SOPHROLOGIE		

TOUS LES JOURS : Jeux de constructions, jeux d'imitations, jeux collectifs, jeux de société, livres, dessins...

INFOS COVID-19

Le dernier protocole émis par le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse et des sports a assoupli les règles relatives à la distanciation sociale. Au préalable, les personnels et tous les intervenants extérieurs doivent entrer dans les bâtiments scolaires en portant un masque de protection et après nettoyage et désinfection des mains.

Les parents d'élèves jouent aussi un rôle essentiel en ne mettant pas leurs enfants à l'école en cas de fièvre ou de symptômes évoquant la COVID-19, chez l'élève ou dans sa famille.

Les espaces au sein des écoles sont organisés de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves.

Cependant, si pour les élèves des écoles élémentaires le port du masque n'est pas recommandé, il est proscrit pour les élèves des écoles maternelles.

SEPTEMBRE 2020

INFOS +

Pour la rentrée 2020, l'ensemble des acteurs de la communauté éducative s'engage de nouveau pour la réussite éducative et maintient la semaine à 4 jours et demi avec deux objectifs majeurs : le bien-être et l'épanouissement de tous les enfants.

Les nouvelles activités périscolaires (NAP) sont proposées à l'ensemble des élèves Courdimanchois tous les midis au sein de chaque CLAE.



ACTIVITÉS : DES INSCRIPTIONS ENCADRÉES

• PÉRIODE DE DÉCOUVERTE

Tout au long de l'année, les enfants ont la possibilité de tester des activités en ateliers ou pôles ressources. Après ces temps de découverte, des pôles d'inscriptions sont mis en place pour que chaque enfant puisse opter pour l'activité de son choix.

• DES ACTIVITÉS POUR TOUS

L'organisation est prévue pour que tous les enfants puissent participer à l'un des

ateliers du programme d'activités périscolaires au moins une fois par semaine. Pour les enfants qui déjeunent à leur domicile le midi, il leur est aussi possible de rejoindre les ateliers. Pour cela, il suffit de se présenter entre 13h10 et 13h20 devant le centre de loisirs.

• DES PARENTS INFORMÉS

Dans chaque CLAE un(une) directeur(trice) est à votre écoute pour vous renseigner.